

GESVES

www.gesves.be

info

Inaugurations



Parcours Vita

Crèche



Maison de l'Entité



EtS DUMONT BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves 083 67 71 35



LOCATION CONTAINERS DE 8 à 40 m³
ACHÈNE RECYCLAGE SPRL
VENTE D'EMPIERREMENT mixte ou béton
Centre de tri et de recyclage - Déchets inertes et classe II et amiante
Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h à 17h
A DONNER: terre de criblage Ø 20
Tél. 083/21.50.98 - Gsm 0475/74.92.48



réinventons /
la banque et l'assurance

**Bureau
Somville-Melot :
une nouvelle
équipe à votre
service !**

Stéphane et Sébastien Van Laer, ainsi que toute l'équipe de l'agence Polet et Van Laer, unissent leurs compétences avec le Bureau Somville-Melot pour vous proposer un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances et le suivi de vos affaires bancaires

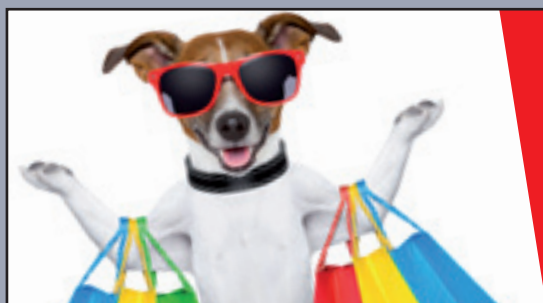
Bureau Somville-Melot

Rue de Gesves, 181 - 5350 OHEY
Tél : 085 61 21 40 Fax : 085 61 25 26
E-mail : somville.melot@portima.be
FSMA : 12823 A-cB N° entr. 0657.477.777



www.somville-melot.be

Horaires : Lundi et vendredi 9h - 12h, 13h30 - 18h, mardi, mercredi, jeudi, 9h-12h, 13h30-16h, samedi 9h30-12h (sauf congés scolaires) + sur rdv.



**Un grand merci aux annonceurs
chez qui nous vous recommandons
vos travaux et achats !**

SOMMAIRE Gesves Info 81

Le mot du bourgmestre	3
Eddy Bodart	4
Daniel Carpentier	4
André Bernard	4
Collecte PMC	6
GAL	6
Environnement et Agriculture	7
Les baux engins !	7
Place à la nature	8
Vagabond Art	11
Patrimoine dialectal	12
Biodiversité	12
Manifestations	13
Inaugurations	14
PCDN	15
Conseil communal des enfants	16
CAIAC	17
Parcs à conteneurs	17
Culture et tourisme	18
WE Bienvenue	18
Plaine de vacances	19
Nouvelles de chez nous	22

Comité de Rédaction
Eddy Bodart, Echevin
Christine Sneppe
Pour le Collège Communal de
Gesves
Info.adlgesves@skynet.be
083/670.345



**Chers Amis,
Chères Amies,
Chères Gesvoises, Chers Gesvois,**

Nous voici donc repartis pour six années à votre écoute, à votre service dans la mesure de nos capacités techniques, budgétaires, et, plus, dans le respect strict de la légalité. Légalité, qu'elle soit sécuritaire, administrative, urbanistique, environnementale ou autre.

Comme je l'ai dit et écrit, vous m'avez envoyé un signal fort lors des élections du 14 octobre dernier. À mon tour, je voudrais lancer un appel fort et plus qu'un appel, un avertissement. Un avertissement à tous ceux, Gesvois et plus souvent non-Gesvois, qui n'ont aucun respect de notre environnement. Ceux pour qui, le tout au fossé, le tout lâchement déposé clandestinement dans nos sentiers, font partie de leurs mœurs en ne respectant pas notre belle commune qu'on n'arrête pas de nous louer pour sa ruralité, son calme et son paysage reposant.

Autant les problèmes de voisinage, dus à diverses causes, se sont sensiblement aplanis, autant les incivilités n'ont connu qu'une faible amélioration. Et je ne suis pas le seul à m'en inquiéter. Vous êtes nombreux à être écœurés par ce manque de respect, par de tels comportements.

Durant les derniers mois, sur les lieux de dépôts illicites dits « sauvages », nous avons découvert plusieurs infos qui nous ont permis d'adresser à ces inciviques un sérieux avertissement doublé d'un courrier à destination de la sanctionnatrice provinciale pour suite voulue.

C'est, hélas, un de mes défis de tous les jours. Pussions-nous, ensemble, porter un message vers nos enfants, nos voisins, nos amis, nos connaissances, parfois mal informés, d'une part, de la réglementation en vigueur et, d'autre part, des nombreuses possibilités de pouvoir évacuer tous les déchets à peu de frais voire gratuitement à l'exception de la poubelle à puce. Cartons, papier, PMC, verres... sont autant de déchets qui n'imposent aucune dépense hormis les 2,50 € par rouleau de sacs PMC et le forfait proportionnel repris dans la facture des collectes effectuées par le BEP.

Puisse que chacun veille à la propreté des accotements, proches de son domicile ; ce serait là déjà un signe encourageant d'une volonté de ne pas en faire une poubelle à ciel ouvert.

Que dire également de nos agents communaux dits « Wallo'Net » qui jour après jour, remettent le travail sur le métier.

Enfin, nonobstant quelques remarques pas toujours objectives, j'en terminerai en remerciant et félicitant notre Échevin des travaux, Monsieur Daniel CARPENTIER et ses deux équipes de garde, pour avoir assuré le déneigement d'un hiver à nouveau exceptionnel. Il est important de le souligner tant leur disponibilité et leur volonté de vous permettre de circuler en toute sécurité, ont été une fois de plus exemplaires.

José PAULET
Votre Bourgmestre dévoué.



Chère Gesvoise , cher Gesvois,

Voici déjà le deuxième numéro de cette nouvelle législation de notre, votre Bulletin communal.

La cellule communication (comme, par ailleurs, tous les autres services de la commune et du CPAS) n'est pas restée inactive.

Gesves Info a été revu avec une page centrale reprenant toutes les manifestations.

Notre site web (www.gesves.be) a été repensé : nouveaux formulaires de contact pour annoncer vos manifestations, réserver le matériel communal, demander le support de nos voies de communication, solliciter un emploi ou tout simplement interpeller un mandataire ; une revue de presse mensuelle a été intégrée ; la présentation des différents services communaux a été « relookée ». Les pages saumon du bulletin du Syndicat d'Initiative et notre tiers

de page « Andenne Potins » ont été dynamisées pour en faciliter la lecture

La cellule est également à l'initiative de la rédaction d'une feuille de contact mensuelle à l'intention des mandataires, du personnel communal et du CPAS avec la présentation d'un service, le portrait d'un agent, une bourse d'échange et de vente, le rappel des dates anniversaires

La cellule communication est à votre disposition et attend vos éventuelles suggestions. Bonne lecture.

Au nom de la cellule communication (C.Sneppe, S.Brahy, A.C de Callatay, N.Seine et R.Etienne)
Eddy BODART
Echevin en charge de la communication



Compte-rendu des Conseils Communaux

Les procès-verbaux des séances du Conseil communal sont à votre disposition sur le site internet : www.gesves.be dans la rubrique « Vie administrative », onglet « Le Conseil communal » où sur simple demande auprès de Madame Anne-Catherine de CALLATAY (083/670.338 – secretariat.gesves@publilink.be)

Daniel CARPENTIER - 1er Echevin



*Les résidents du **Foyer Saint-Antoine**, la maison de repos du CPAS de Gesves, située à Goyet, demandent des informations sur le passé du château où ils demeurent. Ils souhaitent être informés des origines de ce magnifique bâtiment et le transmettre aux nouveaux résidents et, pourquoi pas, réaliser une publication avec ces informations.*

Si vous êtes en possession de photos anciennes du château ainsi que d'informations sur le sujet, si vous êtes détenteurs d'informations sur l'historique du château, vous pouvez prendre contact avec la secrétaire du conseil des résidents du Foyer Saint-Antoine :

Françoise Lesuisse au CPAS 083/670.329 - francoise.lesuisse@publilink.be fax : 083/670.326.

Les résidents vous remercient déjà.

Centre public d'Action sociale : Permanence de l'écrivain public

L'écrivain public est une personne qui propose, un soutien à la compréhension et à la rédaction d'écrits, administratifs ou privés.

Les permanences de Mme Patricia DUQUENOY, écrivain public ont lieu les 1er et 3ème mardis du mois, de 14h à 15h30 à la bibliothèque communale, site de la Pichelotte à Gesves.

Il est également possible de prendre un rendez-vous avec Mme DUQUENOY au 0470/59 63 54

LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE GESVES

est toujours intéressé par les dons de meubles en bonne état, et tient à remercier les gens qui ont déjà fait des dons par le passé.

MERCI

Sophie JEROUVILLE, Secrétaire et André BERNARD, Président



AVIS ... AVIS ... AVIS ... AVIS

Les sacs PMC seront désormais en vente au prix de 2,50 € UNIQUEMENT AU SERVICE POPULATION.

Vous pourrez toujours obtenir un rouleau gratuit en échange du bon repris sur le calendrier du BEP auprès des services population et taxes.

LA CASCADE DE JAUSSE

Le Camping de la Cascade de Jausse accueille depuis de nombreuses années les vacanciers et les touristes au cœur de la vallée du Samson.

Pour élargir la gamme de ses services, le camping s'est doté d'aires de services pour motorhomes. Cette année, huit emplacements sont désormais disponibles.

Dans les prochaines semaines, des tentes sur pilotis feront également leur apparition... Les touristes amateurs de sensation nouvelles, auront l'occasion de prendre un peu de hauteur pour admirer la vue... et passeront la nuit un peu plus près des étoiles ! Une expérience à vivre...



www.camping-la-cascade-de-jausse.be

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Dominique et Daniel Lemercinier au 081/57.07.73 ou par mail à l'adresse cascadedejausse@gmail.com



FAIRE TOUT

S.A. **UZIN**

matériaux de construction

*Aménagement extérieur - Gros oeuvre
Assainissement - Menuiserie - Couverture
Isolation - Cloison - Carrelage - Sanitaire
Outillage - Quincaillerie*

Rue de la Fagne 32 - 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 Fax 083 65 64 04

MARC TREMBLEZ

Installation - Entretien et dépannage toutes marques

- Chauffage central
- Plomberie
- Chaudière Buderus
- Agréation panneaux solaires
- Possibilité de voir fonctionner une installation solaire chez votre installateur




Rue Petite 25 - 5340 GESVES
Tél. 083 67 74 67 • GSM 0474 60 84 83



Olivier TITEUX HAMOIS

gsm : 0477 / 345 813
Tél/fax 083 / 212 372



SPECIALISTE ARDOISES NATURELLES

Isolation
Aménagement grenier
Tubage cheminée
Ramonage





technisPA
Double "Effet Minceur"
Mincir mieux et plus vite

3 actions Minceur simultanées

Espace Beauté

www.ebba.be

Nouveau soin amincissant : le **technisPA**
Pour mincir mieux et plus vite !
3 actions simultanées en 1 seul soin : lipo-aspiration, ionisation et stimulation.
Résultats visibles dès la première séance !

8 rue de la gare
5330 Assesse
083 65 54 54
info@ebba.be

Du mardi au vendredi
de 9h à 18h
Le samedi de 9h à 15h
Nocturne le jeudi



Philippe Tasiaux
Artisan Traiteur

Mariage - Repas de société
Organisation d'événement gastronomique
Chez vous ou dans la salle de votre choix

Rue de Wagnée, 6A - 5334 Florée-Assesse
Tél./Fax: 083 69 02 63 - Gsm: 0475 442 993
info@traiteurtasiaux.be - www.traiteurtasiaux.be



ISONATUR sprl
Rue de la Sapinière 2
5340 GESVES
Mr Michel JAVAUX
GSM: 0495 511 443
Tél: 083 21 79 74

Entreprise générale de construction spécialisée en

- **Ossature Bois** (neuf ou extension)
- **Isolation Naturelle** (insufflation de Cellulose, fibre de bois ...)
- Réalisation de l'**étanchéité à l'air**
- Pose d'enduit **Mortex®** (au sol, dans les douches ou sur mobilier...)

Agréée toutes primes à la Région Wallonne, nous vous aidons à remplir votre dossier de demande de primes.

Pour plus d'informations : www.isonatur.be

A partir du 1er mars prochain, les PMC ne seront plus repris dans les parcs à conteneurs. Les efforts seront concentrés sur les collectes organisées en porte-à-porte.

Pourquoi une telle mesure ?

Le faible rendement de cette collecte (seuls 4% des PMC des citoyens namurois convergent vers les parcs à conteneurs ; le reste étant collecté en porte-à-porte) et le coût qu'elle représente ont conduit à la décision de supprimer ce service au sein des parcs à conteneurs.

Cette disposition permettra de concentrer les moyens sur les collectes en porte-à-porte de PMC (organisées de manière bimensuelle) et également d'allouer l'espace récupéré dans les parcs pour collecter d'autres types de déchets (encombrants non-incinérables, verres plats, branchages).

En pratique

Les PMC collectés en porte-à-porte doivent être placés dans un sac bleu réglementaire que vous pouvez vous procurer dans la plupart des administrations communales et dans les commerces de la province. La liste complète des points de vente se trouve sur www.bep-environnement.be, dans la rubrique « Mieux trier ses déchets ».

Pour rappel, on entend par PMC :

- bouteilles et flacons en matière plastique (uniquement) de : boisson, shampoing, lessive liquide, nettoyage, etc. (pas de films, boîtes...).
- emballages métalliques : cannettes, boîtes de conserve, raviers et barquettes propres et bien vidées, aérosols alimentaires et cosmétiques (crème fraîche, mousse à raser...), bouchons et capsules (pas le papier aluminium).
- cartons à boisson de : jus, lait, concentré de tomates, etc.

Si ces emballages ont contenu une substance toxique ou corrosive, il faut les ramener au parc à conteneurs (produits dangereux).

Et enfin, il est important de respecter certaines consignes pour que la collecte soit optimale :

- les emballages doivent être vides et sans restes alimentaires.
- les couvercles des boîtes de conserve doivent être rentrés pour éviter de se blesser.
- aplatir les bouteilles en plastique (avec le bouchon) permet de gagner de la place dans le sac (et donc de faire des économies).
- le volume maximum autorisé pour ces récipients est de 8 litres.
- les gros bidons vont aussi à l'intérieur du sac ; on ne les attache pas au lien de fermeture du sac PMC.

LE GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES...

GESVES info

... SE LANCE DANS UN PROJET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES ABEILLES.

Le déclin des colonies d'abeilles est une problématique observée à l'échelle mondiale, ce qui soulève de nombreuses préoccupations du point de vue économique et environnemental. En effet, les scientifiques estiment que la survie de plus de 80% des espèces végétales dépend directement des insectes pollinisateurs dont les abeilles. Toute baisse importante de la population des insectes pollinisateurs aurait donc un impact dramatique sur la biodiversité et l'agriculture. En agissant pour la préservation des abeilles, c'est l'ensemble de la biodiversité que l'on protège et par conséquent l'homme. Une approche globale est dès lors indispensable si l'on désire stopper la perte des colonies d'abeilles.



pollinisateurs et les paysages naturels.

Une réunion a déjà été organisée, le mardi 11 novembre 2012, rassemblant les autorités locales, le PCDN et des apiculteurs des 3 communes, pour la présentation du projet.

Nous invitons maintenant TOUS les apiculteurs du territoire à se manifester afin de constituer un réseau complet des apiculteurs d'Ohey, Gesves et Assesse.

Les apiculteurs et toutes autres personnes intéressés sont invités à collaborer avec le GAL, à la réalisation de différentes actions prévues dans le cadre du projet.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site du GAL pays des tiges et chavées (www.tiges-chavees.be) ou contacter Merry Frère - chargée de projet « Abeilles » :

Tel : 083/670.347

Fax : 083/670.340

Email : frere.leader@skynet.be

Adresse : 9, rue de la Pichelotte – 5340 Gesves



La Croix Rouge de Belgique - Section Gesves - Assesse

nous communiquons que les collectes de sang
auront lieu à Gesves les 17 mai, 16 août et 15 novembre 2013.

Nos sentiers communaux au cœur des préoccupations en 2013...

Nous vous l'annoncions dans l'édition précédente, la Commune, via son Service Environnement organise désormais une « **permanence sentiers** ».

Le dernier vendredi de chaque mois, entre 15h et 17h, sur le site Communal de la Pichelotte, la « permanence sentiers » est ouverte à tous et est fréquentée par des personnes et associations désirant discuter des projets sur les promenades, randonnées, le statut de chemins et servitudes, etc... C'est aussi le lieu privilégié pour discuter d'un itinéraire occasionnel de randonnée, VTT ou autres.

Notre projet de **parrainage des sentiers** est également sur le bon chemin... En effet, plus de la moitié des promenades balisées de l'entité sont déjà parrainées et certains petits aménagements et entretiens ont pu être réalisés suite aux rapports reçus de la part des parrains.

Pour rappel, le parrain d'une promenade s'engage à la parcourir 3 à 4 fois par an et à faire un retour auprès de la Commune à propos de son état (problèmes rencontrés, petit entretien à effectuer,...). Il est aussi demandé au parrain de faire des photos de la promenade choisie, au fil des quatre saisons.

Plusieurs parrains peuvent s'occuper de la même promenade, et il reste encore quelques balades sans parrain, alors n'hésitez pas à nous rejoindre à la croisée des chemins de ce projet !

Nos **travaux du premier trimestre** nous ont amenés sur les hauteurs de Gesves, derrière le cimetière et le Mémorial RAF. Ce sont plus de 300 mètres de chemin qui ont été ouverts au public, en lisière d'un bois privé. Ce nouveau chemin sécurise le passage pour les randonneurs qui devaient, au préalable, parcourir la Chaussée de Gramptinne sur un tronçon particulièrement dangereux. Vous pouvez maintenant emprunter, sans croiser de voiture, le chemin allant du bout de la Rue de la Golette à Gesves, vers le chemin de grande randonnée menant à Florée ou vers la Ferme du Moulin de Wagnée.



A découvrir absolument !

Au top pour le **balisage des promenades pédestres...**

C'était notre défi pour cet hiver 2012-2013. Durant toute la saison, à raison d'un ou deux jours par semaine, et à vélo, deux ouvriers du Service technique Environnement & Propreté ont parcouru les 120 km de promenades balisées du territoire, dans le but de vérifier et d'assurer un bon balisage aux promeneurs. Ce service, atypique dans la commune, est constitué d'agents qui travaillent sur nos chemins grâce au plan régional « Wallo'Net », dont l'objectif est d'aider les communes à assurer l'entretien et la propreté des lieux touristiques.



Nos cours d'eau sont mieux renseignés !



C'est avec l'Asbl Contrat de Rivière Haute-Meuse que nous avons pu mener une action de signalisation des cours d'eau de l'entité.

Ce sont ainsi une vingtaine de panneaux de signalisation qui étaient destinés à notre territoire, et ont été disposés le long

des cours d'eau suivants, au croisement avec une voirie publique : Le Samson (8), le Strouviaux (4), les Fonds de Gesves (4), le ruisseau de Labas (4) le Tronquoy (1), le Wanet (1), le ruisseau d'Arville (1) et le Noir Ry (1).

L'inauguration de ces panneaux s'est déroulée, en présence des autorités locales et de deux députés provinciaux, par une belle journée enneigée et froide du mois de mars.

Avec le retour des beaux jours, nous vous encourageons vivement à emprunter nos promenades balisées, à la (re)découverte des beaux cours d'eau de notre territoire.



Paul FONTINOY
Echevin de l'Environnement

LES BEAUX ENGINES !

GESVES info

Le Bourgmestre, José PAULET, l'Echevin des Travaux, Daniel CARPENTIER, l'Echevin de l'Environnement, Paul FONTINOY et le Secrétaire Communal, Daniel BRUAUX, n'ont pas hésité à braver le froid pour accueillir, avec les services techniques communaux, une grue étincelante qui, croyez-le bien, aura tôt fait d'être amortie compte tenu des travaux de voirie, d'égouttage et de déblaiement qui l'attendent.



Un tracteur équipé des outils nécessaires au curage et au fauchage des accotements et à la taille des haies et bois le long des voiries fait aussi partie maintenant des outils mis à disposition des agents communaux pour un entretien encore plus performant de notre belle commune.



Bon travail aux agents communaux amenés à utiliser ces nouveaux engins !

Daniel CARPENTIER
Echevin des Travaux

JARDINER SANS PESTICIDES

Moins de pesticides
moins de déchets spéciaux
moins de pollution



1. ACCEPTER LA NATURE

Pour se passer des pesticides, la première chose à faire est d'**accepter la nature**. Orties, pissenlits, ... sont-ils vraiment des « mauvaises » herbes ? Savez-vous que bon nombre d'entre elles sont utiles au jardin et même d'excellents comestibles !

2. FAVORISER LES PREDATEURS NATURELS

Laissez un espace sauvage dans lequel vous n'intervenez pas du tout. Vous accueillerez une végétation spontanée et toute une série d'insectes, d'oiseaux, de petits mammifères, ... Dans un jardin où la nature reprend sa place, l'équilibre est préservé et le milieu moins fragile.

Aménagez un monticule de pierre comme abri pour les batraciens. Les crapauds, grenouilles, tritons, mais aussi orvets et lézards se nourrissent d'insectes, de limaces, de chenilles et de larves. La musaraigne, aussi, mange de grandes quantités d'insectes et de limaces. Installez un tas de bois pour les hérissons. Ils se nourrissent principalement de limaces, de chenilles et de souris

Favorisez les haies naturelles et les fleurs sauvages. Les fleurs sauvages et les haies naturelles sont des refuges pour beaucoup d'insectes utiles. Par exemple, les syrphes (dont les larves dévorent les pucerons) sont attirés par les fleurs d'aubépines.

Ne pulvérisez pas d'insecticide dans votre jardin. Ils transforment votre jardin en un **désert** écologique et compromettent toute régulation naturelle.

3. LA BONNE PLANTE AU BON ENDROIT

Choisissez les plantes en fonction du type de sol, du climat et de l'exposition du terrain.

Recourez aux plantes qui jouent un rôle de **pesticide « naturel »**.

Plante	Impacts
Lavande	Déplaît aux fourmis, limaces et escargots et protège les roses contre les pucerons.
Tanaisie	Eloigne les fourmis, la piéride du chou, les acariens, les pucerons, la mouche de la carotte et les tenthrèdes.

Pratiquez la rotation de culture. Elle permet de rompre l'installation durable des maladies et des nuisibles et de ne pas épuiser les ressources du sol.

4. NOURRIR LA TERRE

L'humus, riche en nutriments et en ferments bactériens, est essentiel à la terre. Il relance le métabolisme du sol. Les sols sont réactivés, plus équilibrés. Cet équilibre renforce la plante et l'empêche d'être malade, réduisant ainsi le recours aux pesticides et limitant les ravageurs. Pour apporter de l'humus à la terre, le **compost** et les **engrais verts** sont très efficaces. Du compost, réalisé par l'AIVE au départ des déchets verts, est en vente dans les parcs à conteneurs. Mais vous pouvez aussi composter vous-mêmes les déchets organiques*.

5. RECETTES ET ASTUCES NATURELLES

Anti-limaces : faites des remparts épais (20 cm) avec de la sciure ou des cendres de bois autour des zones à protéger. A reconstruire après chaque pluie. **Piège :** placez des tuiles sur le sol ; les mollusques vont se réfugier dessous. Visitez ces pièges dans la journée et détruisez ces indésirables (noyez-les dans un seau d'eau chaude). La bière ou les épluchures de pamplemousse sont aussi d'excellents pièges à limaces.

JETER ... AU PARC A CONTENEURS

RESTES DE PESTICIDES ET EMBALLAGES ► DECHETS DANGEREUX

Les vieux pesticides et leurs emballages sont des déchets dangereux. Ne jetez pas ces produits à la poubelle. Déposez-les au parc à conteneurs.

⚠ JAMAIS A L'EVIER OU DANS LA RIGOLE

Les pesticides sont des micropolluants problématiques. Ne jetez jamais ces produits à l'évier ou dans la rigole. Les pesticides ne sont que partiellement supprimés des eaux usées par les stations d'épuration qui ne sont pas conçues pour traiter des polluants aussi particuliers.

*Publications

- « **Moins de pesticides, moins de pollution et moins de déchets spéciaux** ». Brochure à télécharger sur www.bep-environnement.be sur demande à environnement@bep.be ou au 081 718211.
- « **Guide du compostage individuel** ». Brochure à télécharger sur www.bep-environnement.be sur demande à environnement@bep.be ou au 081 718211.

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

8 MAI 2013

Souvenir du 8 mai 1945 (fin de la seconde guerre mondiale) à Mozet

21 JUILLET 2013 Fête Nationale à Faulx-Les Tombes

11 NOVEMBRE 2013

Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 à Sorée



Deca Styles
Peinture - Décoration
Revêtement sol et mur
Pose et entretien de parquet

Léonet Johan

Le Bois Planté 27
5340 Faulx-les-Tombes

0479/82.50.49
081/41.23.12
leonetjohan@live.be

Peinture intérieur et extérieur
Peinture décorative

Jardinerie Lefebvre

Jardinerie-Animalerie-Pépinière-Décoration

Chaussée de Ciney - OHEY
085/25 20 35
(Face à la Station Q8)

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 18h (samedi 17h)

Nouvelle collection DECO

Grand choix de vivaces, arbustes, rosiers... Et plantes fleuries!

Nouveau!!
Salon de toilette : sur rdv le jeudi vendredi et samedi

Portes ouvertes
Le 2ème WE de mai



GARDEN'S FIRE
by Aquatilis





Feu ouvert d'extérieur tout en inox.
Fabrication artisanale de qualité.
4 roulettes pour un déplacement facile.

Cuisine d'extérieur avec grille, wok, plancha, ...
3 dimensions disponibles.
2 coloris différents.

Frères SPRL
Chaussée de Marche, 5
5330 ASSESSE
Tél. 083 65 50 99 - www.botton.be

Ateliers BOTTON

FRUITS & LEGUMES FRAIS

Le jardin de pascal

ETHIQUABLE
Fair Trade - Fair Taste
et aussi
Légumes et fruits BIO

Chaussée de Gramptinne 161 a
5340 Gesves

083 678 797
GSM 0499/271441
le_jardin_de_pascal@hotmail.com

• Nombreux produits régionaux:
Florange, miel, pomme de terre, les cafés Mossiat, olives «père olive», jus de pomme naturel, huile et vinaigrette de colza d'Emptinne....

Heures d'ouverture:
Le lundi de 14h00-18h30.
Du mardi au vendredi: 9h00-12h30 et 14h00-18h30.
Le samedi: 9h00-12h30 et 14h00-18h00. Le dimanche: 9h00-12h30.

Ingrid SACRE



- Massothérapeute
- Réflexologie plantaire
- Reiki
- Bilan en fleurs de Bach

Pour la fête des mères...
Offrez un chèque-cadeau bien-être, une crème de soin...
Large choix de carillons, lampes de sel... et bijoux NIA

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

www.massotherapie-sacre.be
Magasin ouvert du lundi au jeudi de 9 à 12h
ou sur rdv simple appel au **0475/348.293**
Bilan et massage sur RDV du lundi au samedi de 13h00 à 20h00

Frédéric HOLLEVOET
www.frederichollevoet.be

- Création - Aménagement
- Entretien de jardins
- Abattage - Elagage - Désouchage
- Création et entretien de plans d'eau
- Pose de clôture
- Montage de jeux en plein air
- Terrasse en bois - Pavage



Tél/Fax : 083 678 257
GSM : 0476 710 629

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY



point S

CENTRE AUTO

Magasin - Pièces - Accessoires
Rue de Brionsart 15 - 5340 GESVES
(Anciennement GESVES AUTO)
0477/89 28 85

CENTRE AUTO

- Pneus + Géométrie
- Entretien
- Freins
- Amortisseurs
- Échappements
- Batteries
- Airco



PROMO

durant tout le mois de mai
sur les
- Attaches remorques
- Jantes en alliage

Fraselle et Fils

électricité - chauffage - sanitaire

0496 - 12 35 88 0498 - 01 63 18
Chaussée de Gramptinne 79 A - Gesves
nicolas.fraselle@skynet.be
fraselec@skynet.be

Naisse Vincent - MOUTHUY Sandrine

Infirmiers

- Soins infirmiers à domicile
- toilettes
- pansements
- injections
- soins palliatifs, ...

Agréés toutes mutuelles
A votre service, à votre écoute 7j/7

Drève des Arches, 3
5340 Faulx-les-Tombes



081 30 36 16
0476 78 94 53

Entreprise horticole



Les Jardins de Vertumne

Pierre LHOAS

WEEK-END
4 et 5 mai :
Le Fer en Mai
25 et 26 mai :
Bienvenue en
Wallonie

CRÉATION - AMÉNAGEMENT
ENTRETIEN DE JARDINS
PLANTATIONS - TONTES - TAILLES - SCARIFICATION
RÉALISATION DE PELOUSES
POSE DE CLÔTURES TOUTS GENRES
ABATTAGES - ELAGAGES
ESSOUCHEMENT - BROYAGE
DE BRANCHES ET SOUCHES

VENTE
DE PLANTES VIVACES, ARBUSTES, ARBRES,
ARTICLES DE DÉCORATION
ET ACCESSOIRES DE JARDINS

47, chaussée de Ciney, 5350 - OHEY
Tél/Fax : 085-71 31 14
GSM : 0473-93 97 70 - 0496-30 90 31
@ : lesjardinsdevertumne@skynet.be



FUNÉRAILLES

Thierry CALS

Funérariums :

Andenne - Gesves - Ohey - Sclayn
Assistance funéraire 7J/7 24h/24



FUNÉRARIUM & BUREAU
Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE
085 61 14 39



L'asbl Vagabond'Art, la Commune de Gesves et le Domaine de Mozet organisent la 12^{ème} édition de

La Fête de Mai

Du 11 au 19 mai 2013

Bonne nouvelle !

« La Fête de Mai, Sentiers d'art dans la nature » vous attend du 11 au 19 mai 2013.

Venez vivre, avec un autre regard, les Grottes de Goyet, le village de Mozet, ses anciennes fosses à terre plastique de la Forme et de la Fabrique, le Domaine de Mozet, le bois de Geussau, la campagne de Basseilles, le Mont Ste-Marie...

4 nouvelles œuvres, grâce au soutien de la Commune, seront installées sur le circuit



François Fréchet
France



Claude Le Luherne
France



Karin van der Molen
Pays-Bas



Eric Hagelstein
Belgique

L'asbl Vagabond'Art a aussi la volonté de restaurer trois œuvres déjà présentes sur le circuit : Parage (2006/Edda Manrique-Portugal), La Marche poétique (2006/Cinthia Plouffe-Québec) et Cairn de Feu (2003/Yannick Keltz-France).

« Les Petits Riens », en partenariat avec le « Service Volontaire International » (SVI), ont cette année le plaisir de participer à ce « brassage artistique, culturel et social » qu'est « La Fête de Mai » et ont décidé d'apporter à cet événement citoyen leur énergie et leur

motivation. Pour le SVI, les projets de volontariat sont des outils particulièrement efficaces d'éducation citoyenne par l'action et la vie en collectivité. Durant le projet, les volontaires apprennent à travailler dans une équipe, reçoivent des responsabilités et reprennent souvent confiance en eux.

C'est dans ce cadre qu'à vu le jour le projet de participation des « Petits Riens » à la Fête de Mai. Une dizaine d'adultes vont donc, avec les bénévoles de Vagabond'Art, aider les artistes ainsi que participer à la restauration des œuvres. Rejoignez-nous pour vivre cette belle expérience de solidarité. Contact : 0478/669547.

Pour agrémenter cette semaine artistique, un programme alléchant vous a été concocté et nous avons souhaité l'imaginer en partenariat avec des associations locales dans un esprit de rencontre et de convivialité qui font l'attrait de l'événement.

Vendredi 10 mai : Animation scolaire « Poème-Affiche ».

Samedi 11 mai : 19H Accueil et présentation des artistes et du sentier 2013. Souper en musique avec « Guingette à Gogo ». Domaine de Mozet. Entrée gratuite. Repas 10€ Rés 0479/262963
Dimanche 12 mai : Durant la journée, venez rencontrer ou aider les artistes et les bénévoles au travail. Promenade libre sur le sentier d'art comme tous les jours de la semaine.

De 10H à 17H Atelier « Poème-Affiche » pour les adultes proposé par Marc Imberechts dans l'atmosphère enchanteresse des Grottes de Goyet. Composition de textes inspirés du lieu suivi d'impression sur papier levé à la cuve avec caractères mobiles et linogravures.

15€ Inscription obligatoire pour le 8 mai au 0479/262963

Mardi 14 mai : 19H30 Conférence-débat au Domaine de Mozet « Art dans la nature : impact sur les habitants et les paysages de nos campagnes ». Avec Marie-Françoise Degembe, historienne spécialisée en jardins et paysages, Services généraux de la Culture et des Loisirs de la Province de Namur et Philippe Soutmans, sociologue. Domaine de Mozet. Entrée gratuite.

21H-22H Marche aux flambeaux et mise à feu du Cairn restauré.

Mercredi 15 mai : 19H30 Soirée « Solid'air toi » animée par le « Service Volontaire International » et « Les Petits Riens ». Domaine de Mozet

Jeudi 16 mai : A partir de 18H « Apéro gesvois » en musique avec « Belgomina », musique manouche et cubaine. Entrée gratuite. Petite restauration. Domaine de Mozet

Vendredi 17 mai : 20H Musique sacrée, sacrées musiques. Jean-François Viot, trompette et Matthieu Bruyndonckx, clavier. Parcours à travers les grandes partitions de la musique classique consacrées au sacré en faisant quelques crochets par l'époque contemporaine. Avec le soutien de Mozet Village. Eglise de Mozet. Entrée 5€

Samedi 18 mai : 19H « Trésor oublié de notre sous-sol, la terre plastique » avec Ferdinand Marlet, « dérin dièlu d'amon nos ôtes ». Présentation de son livre intitulé « 1847-1954 : quatre générations de Marlet dans les fosses de terre plastique à Wez (Wierde) ». Grottes de Goyet. Entrée gratuite.

20H Visite insolite des grottes et de la caverne de Goyet avec J.Renson, conteuse et « Noeva », six voix de femmes qui feront résonner les voûtes des grottes avec des chants venus du fond du Moyen Age. Entrée 5€, gratuit pour enfant de moins de 12. Petite restauration et ambiance assurée à la Barbastelle.

Dimanche 19 mai : 15H Inauguration itinérante des œuvres en chariot et en musique. Départ aux Grottes de Goyet.

A partir de 18H30, souper festif (12€)

20h30 Spectacle « L'Homme et l'Animal » par La Compagnie du Milieu du Monde.

Cette troupe d'artistes a choisi l'itinérance afin de pouvoir débarquer dans des endroits les plus improbables et d'inviter le spectateur «chez lui». La compagnie souhaite revenir à un théâtre populaire et accessible à tous. Ils transportent leur ramdam grâce à une roulotte qui se transforme en scène de spectacle. « L'Homme et l'Animal », une fable drôle et grinçante, traitant de la différence et de la cruauté de l'Homme avec légèreté. Un spectacle forain pour tous, à partir de 7 ans. 22h00 soirée de clôture avec « 2 old 2 rock »
Domaine de Mozet, entrée gratuite.



Avec la collaboration des « Apéros gesvois », de « Mozet village », du « Service Volontaire International » et « Des Petits Riens ».

Pour tout renseignement complémentaire www.lafetedemai.org ou 0478/669547

MISE EN VALEUR DE NOTRE PATRIMOINE DIALECTAL

GESVES info

Scrîre èt dîre - Choûter èt djouwer , « Scrîdjeus » è walon.

Littérature, écriture autour de la nature

Atelier de cré-écriture, sous la houlette de Chantal DENIS

Aperçu des origines du wallon. Découverte des chantres de la langue wallonne, écrivains d'hier et d'aujourd'hui, dont les textes, poétiques ou en prose, sont en phase avec la nature.

Au départ de différents genres littéraire, et par des procédés ludiques, composer ses propres textes en appliquant le système Feller, basé sur l'écriture phonétique.

Au jardin, balades récitatives, en compagnie de Joëlle SPIERKEL

Les fruits secs, les feuilles, les branches, les cailloux, les coquilles d'escargot... sont des instruments à vent ou à percussion aux sonorités insoupçonnées. Manipuler ces matières naturelles, écouter leurs histoires dans la langue de nos pères. Accompagner de bruissements ses créations littéraires. Écrire ses perceptions, ses émotions et les faire partager aux autres.

Tissés de mots et de sons, l'après-midi du troisième jour, sera consacré à présenter les textes des stagiaires, par les stagiaires, à un public invité pour cette occasion.

NB : Aucune connaissance préalable de l'écriture en wallon n'est requise. Un bagage oral est nécessaire.



Les formatrices :

Chantal Denis, écrivaine, romancière, co-auteur de deux dictionnaires, auteur d'un livre d'expressions et de proverbes wallons. Professeur de littérature du 3ème degré à l'École de wallon « Lucien Somme » à Namur et, responsable de cet établissement.

Joëlle Spierkel, éveilleuse de Sons au Service de la Culture de la Province de

Namur, créatrice du Jardin des Plantes à Sons, commissaire de l'exposition permanente « Aux racines de la musique », auteur de différents outils pédagogiques en relation avec la nature et la récupération de matières naturelles, élève à l'École de wallon « Lucien Somme ».

Dates : 3-4-5 juillet 2013 de 9H00 à 16H00, excepté le vendredi jusque 17H00.

Nombre de participants : 10 personnes à partir de 18 ans.

Coût : 60 euros et 36 euros pour les étudiants de plein exercice de moins de 26 ans.

Lieu : Jardin des Plantes à Sons, chaussée de Gramptinne, 70 à 5340 Gesves (Faulx-les-Tombes).

Dès le 15 avril : candidatures, inscriptions, questions :

creeasbl@skynet.be et joelle.spierkel@province.namur.be

Tél : 081/ 570 471

Matériel : une liste sera envoyée au moment de la confirmation de l'inscription.

Une formation du Service de la Culture de la Province de Namur en partenariat avec le CREE asbl.

Biodiversité à l'école de l'Envol... Suite et pas fin !

GESVES info

La place dévolue à la biodiversité se réduit toujours davantage. Sauf à l'école de l'Envol !

Depuis près de deux ans, notre établissement communal a décidé d'agir pour le bien-être de la nature en participant au projet « Biodibap' » : acronyme de biodiversité et de bâtiments publics, ce projet poursuit l'objectif d'inciter à trouver des solutions originales pour permettre à la vie sauvage de cohabiter avec les activités humaines.

Financé à hauteur de dix mille euros, le projet initial (2011/2012) a permis aux élèves d'endosser le costume de citoyens responsables. Les enfants furent ainsi acteurs de la plupart des chantiers entrepris grâce à la subvention : de l'aménagement de la mare, à la construction des hôtels à insectes en passant par la plantation de haies, les jeunes jardiniers de Faulx-les Tombes ont d'ores et déjà prouvé leurs talents de gestionnaires citoyens et responsables de notre nature... Un projet de vie, un projet pour la vie...

Cette première phase n'était en fait qu'un début... Soutenue par le Collège, l'école de l'Envol a décidé de poursuivre l'aventure et a répondu au deuxième appel à projet lancé par le Ministre Nollet ! Avec à la clé, le gain d'une subvention de près de quatorze mille euros qui permettra à l'établissement scolaire d'aménager un « sentier des pollinisateurs » durant la période 2013-2014.

Nous savons tous que la pollinisation est un maillon indispensable dans le cycle de vie des plantes.

Sans pollinisateurs, il n'y aurait pas de fruits, ni de légumes, ni de café, ni même de cacao: notre régime serait bien monotone ! Malheureusement, les pollinisateurs subissent une forte pression due, entre autres, aux insecticides et à la perte d'habitats naturels. Dans cet espace qui leur est dédié, les pollinisateurs seront mis à l'honneur ! Ce sentier permettra de les protéger mais surtout de créer un jardin didactique unique à l'attention de nos élèves.

Lydia GRASSERE

Echevine de la Jeunesse et de l'Environnement



◀ **5 mai 2013** : MARCHE ADEPS organisée par Les Z'amusettes asbl
Où ? rendez-vous à la salle communale de Haut-Bois, rue de la Salle 3 à Gesves
Contact : Luc Hincourt - 0474 442 079



◀ **Du 9 au 13 mai 2013** : KERMESE DE STRUD organisée par l'asbl « culture et loisir »
Où ? Au village de Strud
• MATHIEU Patrice, Président – 0497/16.32.62
• DUPRET Laurent, secrétaire – 0484/914830
www.strud.be



◀ **Du 11 au 19 mai 2013** : LA FETE DE MAI
Où ? Au Domaine de Mozet
Déroulement de la semaine
Contact : Greta Debois 0478/669.547 – www.lafetedemai.org



17 mai 2013 : CROIX ROUGE : COLLECTE DE SANG
Où ? : batiment RTG4 Ry Del Vau 5 - GESVES
Quand ? de 15h30 à 19h30
Contact : Claudine Goffin Croix-Rouge de Belgique, section locale Assesse - Gesves au 083 / 657 089.



◀ **19 mai 2013** : LA ROUTE DU VIN – 10ème édition
Où ? Départ au Château de Gesves
Quand : de 14h30 à 17h30
Quoi ? : promenade balisée de 8 km à travers les quartiers de la Petite Gesves et de Surhuy suivi d'une soirée dansante.
Réservations : I. Dieu 0473/997.931
Renseignements : R. Degimbe 083/677.372 – Ph.Hermand 0495/23 76 18



◀ **20 mai 2013** : Conférence du CERCLE HORTICOLE GESVOIS
Enjeux actuels concernant la production des semences
Où ? : salle de la Pichelotte, rue de la Pichelotte 9 – GESVES
Quand : de 19h30 à 22 h
Contact : Albert Meekers 083/677.437 – cercle.horticole.gesvois@gmail.com



Du 21 au 24 mai 2013 : EXPOSITION de peinture – Madame Patricia ELSOCHT
Où ? : Agora de l'Ecole de l'Envole, rue des Ecoles, 2 Faulx-Les Tombes
Contact : Madame Patricia Elsocht 0478/350.433



◀ **25 et 26 mai 2013** : FETE DE BACCHUS 2ème édition organisée par la sclr Gengeavia
Où ? à la Ferme du Houyoux, rue de Houyoux, 10 à Gesves
Contact Ph. Hermand 0495/237 618 – www.gengeavia.be

8 juin 2013 : SOUPER ANNUEL des Fauvettes Gesvoises
Où ? : Maison de l'Entité - Rue de la Goytte 16 à Faulx-Les Tombes
Contact : Patrick Renard : 0477/336.762



◀ **17 juin 2013** : Conférence du CERCLE HORTICOLE GESVOIS
Intérêt et avantages des engrais verts
Où ? : salle de la Pichelotte, rue de la Pichelotte 9 – GESVES
Quand : de 19h30 à 22 h
Contact: Albert Meekers 083/677.437 – cercle.horticole.gesvois@gmail.com



◀ **Du 20 au 23 juin 2013** : 8ème édition du CIC ARVILLE
Contact: arville@soprocom.be – 081/746.414



29 et 30 juin 2013 : FETE DE LA MUSIQUE par la Fanfare Royale de Gesves
Contact : Madame Pirot : 0476/751.134 – 083/677.886

Ce jeudi 28 mars 2013 furent inaugurés par les autorités communales :

1. La Maison de l'Entité

Cette infrastructure est composée de 3 salles :

- une pouvant accueillir 200 personnes, avec cuisine équipée et bar.
- deux autres petites salles d'une capacité chacune de 50 personnes avec sanitaires et douches.

Ce projet, né il y a plus de 10 ans, a été repris en fiche n°1 prioritaire dans le programme de développement rural que le Conseil communal a arrêté en 2005 à l'issue de 2 ans de consultations populaires. Le Gouvernement wallon l'a approuvé pour 10 ans. 62 projets ont été repris dans ce vaste programme. Les deux dossiers suivants de travaux sont l'aménagement de 5 appartements dans l'aile gauche de la Pichelotte et l'aménagement de la Place de Faulx-Les Tombes.

Les coûts des travaux de construction de la Maison de l'Entité s'élèvent à quelque 1.773.241,36 € et ont été subventionnés à concurrence de 80 % (1.204.716,89 €) par le Service Public de Wallonie – Ministère du Développement Rural.

Ce magnifique bâtiment est bien entendu accessible à toutes les associations locales (et clubs) ainsi qu'aux familles gesvoises. Pour toute demande de location, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal, tél : 083/670.209.

2. Un parcours VITA

Le même jour fut inauguré pour l'école communale de l'Envol. Ce projet déposé par l'école en vue de mener des actions sur la thématique de l'alimentation saine et de l'exercice physique acté et sélectionné dans le cadre d'un concours organisé par la Fondation Roi Baudouin..

3. Crèche communale « Les Minis Poussent »

Enfin, la 3ème inauguration concernait le bâtiment de la crèche « Les Minis Poussent » dont le projet fut déposé dans le cadre du Plan Cigogne II de la Communauté Française. Coût des Travaux : 987.890,26 € (subvention 400.000 €). Cette crèche est gérée par l'Intercommunale IMAJE. 4 puéricultrices et leur directrice-assistante sociale accueillent 30 banbins dans d'excellentes

conditions ;

Pour les renseignements et réservations, s'adresser à Madame Emilie LANNOY au 0471/59.87.66.

Ces trois réalisations répondent parfaitement aux 8 défis qui furent cernés durant la vaste campagne de consultation menée par les autorités communales en partenariat avec la Fondation Rurale de Wallonie.

1. Apporter des réponses au besoin de toute la population en termes d'infrastructures, de services de proximité, de mobilité, d'animation du territoire, en valorisant prioritairement les services et activités existants.
2. Apporter des réponses au besoin de convivialité, de contacts sociaux et de solidarité de la population, de manière à permettre une intégration harmonieuse des différentes composantes de la population.
3. Vivre dignement, à tout âge, à Gesves.
4. Concilier le développement économique et le maintien d'un cadre de vie de qualité.
5. Permettre aux agriculteurs d'exercer leur métier sereinement, dans une commune rurale où cohabitent harmonieusement les différentes fonctions : agricole, résidentielle et réactive.
6. Promouvoir un tourisme tranquille, en dotant la commune d'une « image de marque de qualité » construite par et pour les habitants, et susceptible d'engendrer des retombées économiques locales.
7. Concilier urbanisation et maintien d'un cadre de vie rural de qualité.
8. Préserver et valoriser le patrimoine naturel et bâti, et le caractère rural de l'entité.

Tous ces projets sont soumis à l'avis de la Commission Locale de Développement Rurale, composée de gesvois qui ont décidé de s'investir dans la vie de leur commune.

Cette commission doit être renouvelée et nous vous invitons chaleureusement à y participer en adressant votre candidature à l'administration communale, service Logement, chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES (tél. 083/670.212 – Fax 083/670.334 – logement.gesves@publilink.be)

Immersion en néerlandais dès la 3ème année maternelle

Découvrez notre école sur notre site www.ecole-rene-bouchat.be

Chaussée de Gramptinne, 118
5340 Gesves
083/677182
0479/759917

Pension canine du Fond des Camps

Pension toutes races et élevage de Beauceron

Evelyne de Lovinfosse
Drève des Arches, 19 - 5340 HAUT-BOIS (Gesves)
081/57 08 77 evelyne.de.lovinfosse@skynet.be
Visites sur rendez-vous
www.au-fond-des-camps.com



trilles et clapatris

Bulletin du PCDN n°5



En savoir plus sur la nature à Gesves

La rivière du Samson

Le Samson prend sa source près du bois de Gramptinne à Sorée et se jette dans la Meuse, à Thon-Samson, après un parcours de 16 km.

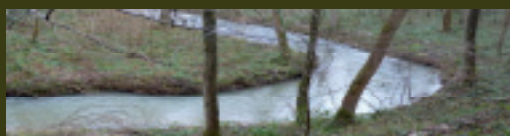
Elle s'appelait jadis « Houyoux » comme beaucoup de rivières dévalant du Condroz vers la Meuse. Par après, la rivière a pris le nom donné au puissant château-fort érigé au sommet des Rochers du Samson.

On a donné au Samson le surnom de « torrent », ce qui est un peu exagéré. Néanmoins sur son cours de 16 km, il dévale une moyenne de 110 cm tous les 100 m avec une dénivellation de 176 m entre sa source et son embouchure. La rapidité de son cours a permis l'installation de nombreux moulins, non seulement pour la farine mais aussi pour les forges, l'industrie du fer s'étant développée très tôt dans la vallée.

Le Samson arrose une des plus belles vallées de Wallonie. Les berges de la rivière et ses alentours hébergent une faune très diversifiée, dont des oiseaux migrateurs comme la cigogne noire.

La rivière elle-même est riche en faune halieutique (ressources vivantes aquatiques), c'est le type même de la rivière à truite. On a relevé la présence de 16 espèces de poissons dont, pour ne citer que les espèces les plus intéressantes, la truite fario, l'anguille, l'ombre, le goujon et la lamproie de rivière. Les écrevisses américaines sont présentes. Ces espèces invasives ont supplanté l'espèce autochtone, l'écrevisse à pieds rouges dont la présence a toutefois été signalée fin 2012.

La présence du chabot, petit poisson vivant au fond et qui a besoin d'une eau saine et bien oxygénée est un signe de bon état sanitaire de l'eau. Un autre signe de la bonne qualité de l'eau est la présence du cincle plongeur, particulièrement exigeant quant à la qualité de l'eau, et du martin-pêcheur.



Fonds « Nature à lire »

Des livres « nature » à la bibliothèque communale

Le Fonds « Nature à lire » est un ensemble de livres subsidiés par notre PCDN et portant le logo ci-dessous :



Nature à lire

Les livres sont choisis en fonction des projets Nature soutenus par la commune (projets Maya, Jardins au naturel, Prés fleuris, Protection des batraciens, etc.) et sont tous regroupés au même endroit dans la bibliothèque.

Si l'une des thématiques de ces ouvrages vous intéresse, n'hésitez pas à aller consulter notre rayon Nature (5) ou Techniques (6) : vous y trouverez d'autres livres sur le même sujet achetés par la bibliothèque ou prêtés par la Bibliothèque Centrale de la Province de Namur.



Un de nos livres

« *Reconnaître facilement les arbres* » de Bernard FISCHESSE paru aux Editions Delachaux et Niestlé.

Très bon livre, qui dépasse largement le sujet de son titre ! Ses sous-titres, largement complets, « Identifier », « Soigner » et « Protéger » sont très agréables à lire, pleins de « trucs et astuces » ! A conseiller à tous, débutants et confirmés, chacun y trouvera de quoi piocher des conseils ... L'auteur fait le tour de la question, et cela très exhaustivement. Le livre est très complet, très bien illustré, très agréable à consulter... et donc « très » à conseiller !



Pour tout contact ou information : Paul Fontinoy, Echevin de l'Environnement * GSM : 0474/247 136 * E-mail : fontinoy.paul@live.be * Coralie Ghilain, Coordinatrice locale du PCDN Tél : 083/670 308 * E-mail : coralie.ghilain@public.mk.be * Pour nous retrouver sur Internet : <http://pcdngesves.carelablog.com> // Rédaction : Geneviève Boquet, Coralie Ghilain, Merry Frère, Guy Jacob, Christian Lagrange, Pierre Colin // Crédits photo : Jean-Pierre Alderson, G.Boquet, C. Ghilain, // Logo PCDN : Thomas Reyser



Plan Maza et Quartier « Abeilles admises »

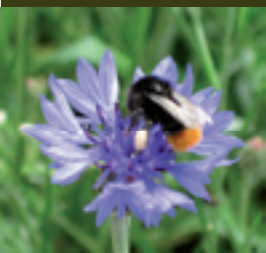
Insectes pollinisateurs et pollinisation - qu'est-ce donc ?



La **pollinisation** est le mode de fécondation privilégié utilisé par les plantes à fleurs produisant des fruits et par les plantes à graines. Il s'agit du processus de transport d'un grain de pollen depuis l'étamine (organe mâle), jusqu'au pistil (organe femelle) d'une fleur de la même espèce.

Deux grands types d'agents pollinisateurs peuvent effectuer ce transport: le vent, mais principalement les insectes, tout particulièrement les abeilles et les bourdons. Ceux-ci sont des agents beaucoup plus efficaces que le vent car ils transportent directement le pollen d'une fleur à l'autre.

Les abeilles et les autres insectes pollinisateurs jouent un rôle primordial à l'échelle mondiale car ils sont directement responsables de la reproduction de près de 80 % des espèces de plantes. Ils sont les pollinisateurs de 75 % des 326 espèces de plantes sauvages protégées en Wallonie. En permettant la production de fruits, de graines et le brassage génétique des populations de plantes à fleur, ils constituent **un maillon indispensable de la flore et de la faune terrestre**.



Projet « Quartier Abeilles admises »

En 2013, le GAL Pays des tiges et chavées s'est engagé dans un projet de coopération internationale pour la protection des abeilles.

L'objectif est de lutter contre le déclin des populations de pollinisateurs et favoriser la biodiversité dans son ensemble.

Différentes actions seront à mener, notamment celle de créer des « **Quartiers Abeilles admises** ». Le but : identifier des particuliers situés proches de ruchers existants, ou de ruchers communautaires créés dans le cadre de ce projet, afin que ceux-ci s'investissent dans une démarche de plantation de mellifères indigènes, de création de prés fleuris et de non-utilisation de produits chimiques.

Cette action permettra de créer des zones de taille significative bénéficiant d'une gestion « au naturel ».

Des comités de quartier « Abeilles admises » seront créés et les liens entre voisins seront valorisés pour augmenter l'impact de l'action.

Le projet vous intéresse, rejoignez-nous pour créer un « quartier abeilles admises » près de chez vous !

Plaidoyer pour les pollinisateurs

Les abeilles ne font pas uniquement du miel. Elles sont une humble et gigantesque force de travail, pollinisant, à elles seules, 30 % des plantes que nous cultivons. Il n'existe aucune alternative, ni technique, ni scientifique, pour les remplacer.

Sans elles, c'est l'alimentation de toute la population qui est menacée ! Sans parler de millions d'espèces d'insectes, d'oiseaux et de mammifères qui dépendent directement de ces plantes pour se nourrir.

Ce déclin catastrophique des abeilles est lié à un groupe d'insecticides utilisés massivement sur les cultures : les néonicotinoïdes. Ce sont des variétés de pesticides systémiques, c'est-à-dire qu'ils sont mis sur la graine de la plante, et lorsque celle-ci poussera, elle suintera des composants chimiques à forte dose qui ne laissent aucune chance aux insectes quels qu'ils soient.

Les populations d'abeilles **augmentent** là où ces produits ont été **interdits**. *Réfléchissons-y !*

Renseignez-vous et plantez des arbres, plantes et fleurs mellifères et abstenez-vous surtout d'utiliser des produits toxiques.

Valoriser les arbres remarquables

Un projet participatif pour 2013 !

Après un recensement complet des arbres remarquables du territoire (2012), les partenaires du PCDN ont décidé d'inviter tous les Gesvois qui le désirent à parrainer un de nos arbres remarquables.

Concrètement, il s'agit de prendre des photos de cet arbre, à toutes les saisons et de participer à la réflexion pour les mettre en valeur.

Retrouvez la liste des arbres remarquables sur notre blog (<http://pcdngesves.canalblog.com>) à la date du 19 février 2013.

Un concours sera également organisé durant l'été, afin d'élire l'arbre remarquable de l'année 2013.

Vous aussi, parrainez un arbre remarquable à Gesves !



Sortie « Gestion des arbres remarquables » : vendredi 17 mai dès 13h30 (rdv à la Pichelotte)

Réunion plénière de terrain sur le fauchage tardif : mercredi 29 mai dès 13h (rdv à la Pichelotte)

Groupe Sentiers : vendredi 31 mai - à partir de 17h

Groupe Sentiers : vendredi 28 juin - à partir de 17h

Nos activités sont gratuites et ouvertes à tous... Rejoignez nous !

*Pour suivre nos activités tout au long de l'année
<http://pcdngesves.canalblog.com>*

Espaces de vie à Hamois



A VENDRE

- Terrains pour villa 3 & 4 façades
- Grande zone de construction
- Projets à haute performance énergétique

BUREAU DE VENTE SUR PLACE

Rue des Beusses à Hamois

Lundi de 14 h à 18 h.

Vendredi de 15 h à 18 h.

Et sur rendez-vous.

061 53 12 16

www.thomas-piron.eu

Rejoignez-nous sur **facebook**

THOMAS & PIRON
Construire en toute confiance

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

le lundi de **13h30 à 18h30**. Du mardi au samedi de **8h45 à 12h30** et de **13h30 à 18h30**. Le dimanche de **9h00 à 12h30**.

OHEY Rue de Huy, 168b
tél. 085/23.28.51



PANIER DE CAMPAGNE

Vente de produits bio et issus du terroir de notre région (produits laitiers, charcuteries, boissons, ...)

Spécialité de glaces artisanales

Selon les caprices du temps :

TERRASSE

Ouvert du mercredi au samedi
de 13h30 à 18h30

Rue du Haut-Bois 13
5340 Haltinne

0475/507.844
panierdecampagne@gmail.com

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par :
sprl **REGIFO Editions**
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

071/74.01.37

Fax **071/71.15.76**

www.regifo.be

Votre déléguée en communication,
Monsieur Eric Vansteenwinckel
Gsm 0498/538 848
se fera un plaisir de vous rencontrer.
e-mail : info@regifo.be

OPÉRATION « GRAND FROID »

Du lundi 28/01/2013 au vendredi 08/02/2013 le Conseil communal des Enfants s'est mobilisé pour l'opération "Grand Froid 2013". Durant deux semaines, nos jeunes conseillers sont passés quotidiennement dans toutes les classes des écoles de l'entité gesvoise. Leur mission était de récolter des vêtements et des vivres pour les plus démunis. La récolte fut très fructueuse et nous tenons à remercier tous les enfants et les parents pour leur générosité ainsi que les enfants du Conseil pour le bon déroulement de l'action. Tous les dons ont été offerts à l'asbl Saint Vincent de Paul à Namur Centre.



VISITE DU PALAIS DE NATION (SÉNAT), MUSÉE DE L'ENFANT ET MUSÉE ROYAL DE L'ARMÉE ET D'HISTOIRE MILITAIRE.

A l'initiative de l'Echevinat de la Jeunesse le samedi 23 février dernier, 22 enfants des écoles de l'entité gesvoise ont eu l'occasion de visiter le Palais de Nation, le Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire ainsi que le Musée des Enfants



Au début de cette journée pleine de souvenirs les enfants ont pu découvrir le Parlement fédéral ainsi que les rouages de notre démocratie. Cette activité leur a permis de mieux comprendre l'importance et le fonctionnement de ce lieu très important pour chacun d'entre nous.



Durant l'après-midi selon les envies des enfants nous avons établi deux groupes. Le premier groupe accompagné de notre Echevine, Lydia Grassere, est allé visiter le Musée Royal de l'Armée où les jeunes ont pu découvrir l'histoire de l'Armée belge. Pendant ce temps là, le deuxième groupe s'est rendu au Musée des Enfants accompagné de Marta. Plusieurs ateliers nous ont été proposés dont l'atelier théâtre pendant lequel nous avons pu nous exercer dans les grimaces, les mouvements scéniques et les petites saynètes. Que du bonheur !

Les deux animations se sont bien déroulées et nous espérons qu'elles ont été enrichissantes pour notre jeune public. Vivement les prochaines activités!



Lydia GRASSERE
Echevin de la Jeunesse et de l'Enseignement



Les services de proximité mis sur pied par l'asbl Caiac, ont pour objectifs d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des habitants, ainsi que de renforcer la solidarité et le « vivre ensemble ».

Service de transport bénévole

Les personnes qui rencontrent des difficultés de déplacement, peuvent faire appel à un service d'aide au transport assuré par des chauffeurs bénévoles. Ce service n'assure pas les transports médicaux, mais bien tous les autres déplacements quotidiens tels que courses, démarches administratives, visites à un proche ou chez le coiffeur, correspondances bus ou train,... Le coût du service est de 0,30 € par kilomètre parcouru.

Maison d'accueil communautaire pour personnes âgées

Une maison d'accueil communautaire pour personnes âgées se veut être un lieu collectif, où il fait bon vivre dans un esprit familial une ou plusieurs journées par semaine. La convivialité,

la rencontre et l'échange sont au cœur du projet. Les activités proposées peuvent être récré-atives, sociales, culturelles, culinaires, et ont pour but de maintenir et/ou améliorer l'autonomie tant sociale que physique des personnes. Pour les personnes âgées qui font le choix de rester à domicile, et d'autant plus en milieu rural, la maison communautaire est vécue comme un moyen de favoriser ce maintien à domicile.



Notre projet a démarré à Gesves au local des Todi Djon'nes, lequel a été tout spécialement réaménagé par la commune à cet effet.

Prochaines rencontres : les 7 et 21 mai ; les 4 et 18 juin.

Pour plus d'informations sur nos services, contactez :

- André BERNARD, Président du CPAS de Gesves et Echevin en charge de la politique des Aînés au 083/670 325
- Françoise LESUISSE, Assistante sociale au 083/670 329
- Véronique CORNETTE, animatrice CAIAC au 083/ 656 336.

**DU NOUVEAU DANS LES PARCS A CONTENEURS DÈS JANVIER 2013
NOUVEAU TRI DE DÉCHETS - NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS**

Toujours soucieux d'améliorer le service aux citoyens et conscient des contraintes financières inhérentes au fonctionnement de ses infrastructures, le BEP Environnement fait évoluer les parcs à conteneurs. Ils vont dès lors connaître diverses adaptations au 1er janvier 2013. Ces adaptations sont expliquées ci-après et pour plus d'information nous vous invitons à consulter notre site internet <http://www.bep-environnement.be> ou à demander la brochure d'information au personnel de votre parc à conteneurs.

NOUVEAU CONTENEUR « ENCOMBRANTS NON-INCINÉRABLES »

Seront acceptés dans ce conteneur : les laines de verre et de roche, les plaques et blocs de plâtre (type Gyproc), le plâtre (sans sac) et les bétons cellulaires (type Ytong). Ce nouveau tri de déchets, placés auparavant dans le conteneur « encombrants », vise à améliorer non seulement les conditions de recyclage et de traitement des encombrants mais également les conditions de travail au niveau de la chaîne de tri-broyage des encombrants.

LE TRI DES DÉCHETS VERTS

Seuls sont visés par cette mesure les parcs à conteneurs de : Assesse, Champion, Eghezée, La Bruyère, Naninne, Malonne et Ohey. Sur ces parcs, nous demandons aux usagers de séparer les branchages des autres déchets verts (tontes de pelouse, feuilles, ...). Cette mesure vise à améliorer le processus de compostage. En effet, les branchages sont destinés à la fabrication de biomasse, tandis que l'autre fraction dite « fine » est destinée à la production du compost.

NOUVEAU CONTENEUR « VERRE PLAT »

Le verre plat sera séparé dans tous les parcs à conteneurs. Par verre plat, on entend : vitres et carreaux sans châssis, miroirs sans cadres, d'une dimension maximale de 115 cm sur 80 cm.

Attention : Il sera impossible de mettre autre chose qu'une vitre dans le conteneur, celui-ci étant muni d'une fente. De même, l'usager devra s'assurer que les vitres/miroirs ne dépassent pas la taille maximale pour rentrer dans le conteneur car, pour des raisons de sécurité, il sera interdit de séparer la vitre/miroir de son châssis/cadre ou de casser le verre aux dimensions sur le parc à conteneurs, ces opérations doivent être faites **avant** au domicile de l'usager. Ce nouveau tri permettra la création d'une nouvelle filière de recyclage.

INSTAURATION DE QUOTAS POUR CERTAINES MATIÈRES

Comme annoncé au début de l'accès aux parcs avec la carte d'identité électronique, des quotas ont été déterminés sur base des statistiques de plusieurs mois d'informatisation pour répondre au mieux aux besoins des ménages :

Bois	3 m ³ /citoyen/an
Inertes	3 m ³ /citoyen/an
Encombrants	4 m ³ /citoyen/an
Déchets verts	7 m ³ /citoyen/an
Pneus	4 pneus/citoyen/an
Sacs pour l'amiante	10 sacs/citoyen/an

Les objectifs de la mise en place de ces quotas sont les suivants :

- garantir l'accessibilité des parcs à conteneurs à l'ensemble des citoyens pour y déposer les déchets classiques de leur ménage. Si vous devez vous séparer de plus grandes quantités de déchets, des services de location de conteneurs existent (voir les Pages d'Or, rubrique Containers pour déchets & ordures) ;
- lutter contre l'utilisation des parcs pour des apports de déchets issus d'activités professionnelles.

PAIEMENT D'UNE COTISATION POUR LES HABITANTS HORS PROVINCE DE NAMUR

Le coût de fonctionnement des parcs à conteneurs est répercuté aux citoyens namurois via les taxes des communes associées, à hauteur de 14,50 €/habitant. Dès lors, les personnes qui n'habitent pas (ou n'ont pas de seconde résidence) en Province de Namur ou à Héron, et qui utilisent notre réseau de parcs, le font aujourd'hui gratuitement. Dès le 1er janvier 2013, ils devront s'acquitter du paiement d'une cotisation pour pouvoir continuer à y accéder. Le montant de cette cotisation est fixé à 50 euros par an par citoyen. Les seconds-résidents en Province de Namur et Héron seront toujours acceptés dans les parcs à conteneurs, moyennant autorisation préalable (le formulaire de demande à faire compléter par la commune de seconde-résidence est disponible dans les différents parcs à conteneurs (le demander aux préposés).

La Culture et le Tourisme auront désormais droit de cité au sein de l'Administration communale de Gesves ! Depuis le 1er mars, un agent a, en effet, été spécialement affecté au suivi des dossiers initié par notre échevine, Lydia Grassère.

Parmi ceux-ci, l'organisation de quelques manifestations d'envergure telles « Wallonie Week-ends Bienvenue », « Journée Eglises Ouvertes », « Village Ouvert et Fleuri »... ; la mise en place de structures d'accueil pour les visiteurs ; l'encadrement des acteurs touristiques de notre commune et leur mise en réseau ; la promotion de notre territoire et de ses artisans ; la mise en œuvre de projets en collaboration avec les partenaires touristiques de l'Administration communale (la Maison du Tourisme du Pays de Namur, l'asbl Les Plus Beaux Villages de Wallonie, les Office du Tourisme et Syndicat d'initiative des communes voisines) et leur concrétisation...

Notre entité recèle un patrimoine naturel et historique de grande qualité, encore parfois insoupçonné. C'est en parfaite harmonie avec vous, chers Gesvois, et dans une approche respectueuse de notre environnement, que nous souhaitons œuvrer à sa

préservation et à sa valorisation auprès des promeneurs de passage dans notre belle commune !

La « Culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité » ; et elle ne sera pas en reste à Gesves : un projet lié à la Mémoire de nos villages est en cours d'élaboration et nous étudions la possibilité d'offrir régulièrement aux Gesvois, un certain nombre d'activités telles que présentées dans les Centres culturels régionaux (animations théâtrales, projections de documentaires, concerts, performances d'artistes...)

Pour vous tenir informés de nos activités, n'hésitez pas à visiter les pages « Culture et Tourisme » du nouveau site internet de l'Administration communale ou à contacter nos services :

Culture & Tourisme

Administration communale de Gesves
Chaussée de Gramptinne, 112
Agent traitant : Renaud ETIENNE
083/670344 – 0479/410237
renaud.etienne@publilink.be



WALLONIE WEEK-ENDS BIENVENUE À GESVES LES 28 ET 29 SEPTEMBRE 2013



La commune de Gesves a été sélectionnée par le Service Public de Wallonie pour accueillir, en collaboration avec le Service Culture et Tourisme, une nouvelle édition de Wallonie Week-ends Bienvenue.

L'évènement se déroulera les samedi 28 et dimanche 29 septembre prochains dans l'ensemble des villages de l'entité.

L'objectif de l'initiative est simple : il s'agit de faire découvrir à un large public, durant un week-end, les richesses, parfois insoupçonnées, de la commune de Gesves. Non seulement ses sites touristiques et établissements Horeca mais également ses commerces et PME, ses artistes et artisans qui auront la possibilité d'exposer aux visiteurs leur savoir-faire et leur travail en différents points du parcours.

Un point d'accueil permanent sera installé, durant tout le week-end, sur la Place communale à Gesves.

Pour rencontrer le même succès que lors des éditions précédentes en 2008 et en 2011, nous souhaiterions rassembler, pour l'ensemble de la commune, une quarantaine d'adhérents, susceptibles d'ouvrir leurs portes durant ce week-end.

Si vous désirez participer, une première réunion d'information se tiendra dans les locaux de l'ADL, sur le site de la Pichelotte, le mardi 21 mai 2013 dès 19h30. De plus amples informations au sujet de l'évènement sont disponibles sur le site internet de Wallonie Bienvenue : www.walloniebienvenue.be.

Vous pouvez également nous contacter par téléphone ou par mail :

Pierre ANDRE – 083/670342 ou 0496/503866 – andre.adl@skynet.be
Renaud ETIENNE – 083/670344 ou 0479/410237 – renaud.etienne@publilink.be

JOURNÉES EGLISES OUVERTES À GESVES

Les 1er et 2 juin prochains, Gesves accueillera, pour la première fois sur son territoire, les Journées Eglises Ouvertes.

Les JEO sont un projet de la Fondation Eglises Ouvertes, a travers lequel, elle souhaite présenter le patrimoine religieux sous son meilleur jour et permettre ainsi à chacun de prendre conscience de sa valeur. A cette occasion, dans toute la Belgique, les lieux de culte participant ouvrent leurs portes au public et organisent un évènement particulier.

Cette année, c'est autour des églises Saint Lambert de Mozet et Saint Joseph de Faulx-les-Tombes que le Service Culture et Tourisme vous a concocté, en collaboration avec les Fabriques d'église de l'entité, un programme d'animation varié. Pour le consulter, nous vous invitons à vous rendre sur www.gesves.be ou sur www.eglisesouvertes.be

Si vous souhaitez collaborer à l'organisation de la manifestation ou pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

Renaud ETIENNE
083/670344 ou 0479/410237
renaud.etienne@publilink.be

Lydia GRASSERE
Echevine du Tourisme

Eddy BODART
Echevin en charge
de la communication





Il était une fois un royaume nommé Gesvus, peuplé de 426 enfants et 50 animateurs ! Les souverains Anguérand et Hortense voulaient passer la main à leur fils mais celui-ci devait impérativement se marier



Début juillet, 8 princesses se présentèrent... parrainées par chacun des groupes de la plaine. Il s'agissait de fabriquer le plus beau cadeau à offrir au prince Amadéo. A ce petit jeu, c'est la princesse Virginie qui fut choisie.



Jalouses, les princesses évincées lancèrent des ragots dès le 9 juillet. Les enfants menèrent leur enquête au travers de jeux et aventures diverses, soutenus par les deux mousquetaires. Le vendredi, un procès mémorable permit de disculper Virginie.



Les plus grands de la plaine passèrent une nuit au royaume de Gesvus. Ils firent une fête lors d'une veillée endiablée... et se réveillèrent avec les petits pains au chocolat offerts par la boulangerie Bero, fournisseur de la cour... .



« Si tu trouves l'amour, une queue de dragon te rendra laide aux yeux de tous »... Tous les enfants cherchèrent pendant une semaine un remède à ce sort. Le vendredi, des potions et incantations imaginées par les enfants et orchestrées par le chat botté.



Comme dans tous les contes, Amadéo et Virginie se marièrent et eurent beaucoup d'enfants... à leur couronnement qui clôturait un mois d'animations, de rencontres et d'excursions au cœur du Gesvus Cortéo.

6 jours de préparation, 18 litres de pluie, 76 m de tissu cousus, 104 h de cogitations, 4184 présences-enfants, ... le conte est bon. Ce conte dans sa version complète est téléchargeable sur le site www.gesves.be à la rubrique Education&Culture/Plaine de vacances. Merci à tous les animateurs... qui planchent déjà sur l'univers imaginaire de 2013. Envie de faire partie de l'aventure ? La commune de Gesves soutient financièrement les jeunes entamant leur formation d'animateurs ! Informations auprès du Coordinateur : Olivier Geerkens – 0476/968 430

La plaine de vacances communale, agréée ONE, invite vos enfants de 2,5 ans à 15 ans à être les acteurs d'une étonnante aventure. Une histoire à vivre du 1 au 26 juillet 2013 sur le site de l'administration communale.

C'est le boss en personne du groupe GVS (Gestion des Visiteurs Spatiaux), une agence gouvernementale qui gère les allées et venues des Aliens par le biais d'un portail interplanétaire, qui sera présent en ce début de mois de juillet. Il semble que quelques visiteurs aient pu intégrer notre monde à notre insu ! (Voilà une 1ère semaine qui démarre en mode Sciences Fiction.)

Les recherches vont bon train et deux visiteurs sont retrouvés ; mais ils ont besoin d'aide... médicale ! (Une 2e semaine au son des bip-bip et des pin-pon d'urgence.)

Bien que la recherche d'Aliens aboutisse à des résultats concrets, il semble qu'une taupe se cache au sein de la GVS. Mais qui ? Pourquoi ? (La 3e semaine passe en mode enquête.)

En fin de mois, le dernier visiteur localisé se trouve être un Président ! Visite diplomatique ou volonté d'invasion ? (La 4e semaine garde une partie du mystère : ce qui finit bien n'est pas forcément ce qui était attendu...)

Cette année encore, l'équipe des animateurs emmènera les enfants, répartis en 7 tranches d'âge, dans des activités ludico-crétivo-dynamiques laissant une place énorme à l'imaginaire, la vie en groupe et l'esprit de vacances.



L'espace et le nombre d'animateurs nous obligent à limiter le nombre d'enfants à une trentaine d'enfants par équipe (Une vingtaine chez les plus petits).

Les inscriptions débuteront le samedi 4 mai 2013, à la Maison de l'Entité (Faulx-les-Tombes), dès 8h (A partir de 11h pour les non gesvois). Par la suite, une permanence est mise en place à la Coordination ATL les lundi et jeudi matins ainsi que le mercredi après-midi. Les infos, le projet d'accueil et les documents nécessaires sont disponibles sur le site de la commune www.gesves.be

et auprès de la Coordination ATL située à l'administration communale (Olivier Geerkens et Valérie Hauwaert).

Paiement à l'inscription ! ATTENTION : Bancontact ou preuve de virement uniquement !

L'équipe d'animateurs a profité des vacances de Pâques pour peaufiner son projet d'animation et se coordonner pour accueillir au mieux chaque enfant. Nous cherchons cependant encore quelques animateurs. La priorité est donnée aux animateurs qualifiés.

Rappel : La commune soutient financièrement tout jeune qui entre dans une démarche de formation à l'animation et qui fait son stage pratique à la plaine de vacances.

Infos : Coordination ATL - Olivier Geerkens - 0476 968 430 - olivier@coala.be

LES NOUVELLES DE CHEZ NOUS

GESVES info

LES NAISSANCES

Alexan DUYCKAERTS, fils de Jean-Gérard et de Fabienne HENDRICKX (Gesves)
Lizy MARCHAL, fille de Laurent et de Cathy CABU (Gesves)
Louise-Marie Bonne fille de Sven et de Paula De Mey (Faulx-les-Tombes)
Félix LOOZE, fils de Fabrice et de Valérie Fontinoy (Gesves)
Manon ANSIAS, fille de Nicolas et d'Emilie Hoorelbeke (Haltinne)
Sacha GODEFROID, fils de Jean-Charles et d'Amandine Legrand (Faulx-les-Tombes)
Georgia GRUSLIN, fille de Gilles et de Julie Bastien (Mozet)

Edgardo BARRIOS VALAREZO, fils de Edgardo et Azucena Valarezo Anchundia (Mozet)
Liam DAWAGNE, fils de Thomas et de Cindy Warnier (Gesves)
Louis BODART, fils de Bertrand et de Valérie Estiévenart (Gesves)
Méline LIBOIS, fille de Jean-François et de Cindy Mayeux (Faulx-les-Tombes)
Eline HEIRBRANT, fille de Frédéric et de Elodie Tombu (Faulx-les-Tombes)
Ashley TOUSSAINT, fille de Geoffrey et de Malika Gauthier (Gesves)
Valentin BLOUQUIAUX, fils de Sébastien et de Jessica Borrelli Faulx-les-Tombes)

LES MARIAGES

Jacques COLLARD et Christiane IPERS (Faulx-les-Tombes)
Philippe LEMAIRE et Gabrielle SCHOofs (Gesves)
Michaël JACQUES et Kathelyne DESCHAMPS (Haltinne).

LES NOCES D'OR

Léon ET Rolande BADOUX- DELFORGE, mariés à Floreffe le 18 février 1963.

LES DECES

Renée BOINON, 81 ans, veuve de Lucien MARIQUE (Haltinne)
Marie HAQUENNE, 93 ans, veuve de Ernest PESESSE (Haltinne)
Josiane JAUMOTTE, 68 ans, épouse de Léopold BODART (Sorée)
Marie MICHAUX, 95 ans, veuve de Albert GOFFIN
Gilberte BALTHAZART, 87 ans, veuve de Marcel DUBOIS (Faulx-les-Tombes)
Marcel DUHAINAUT, 66 ans, époux de Marie Claire BOUCHAT (Faulx-les-Tombes)
Eva KLAYE, 77 ans, épouse de Charles DEBOIS (Faulx-les-Tombes)
Michèle PUISSANT, 72 ans, épouse de Paul DUMON, (Gesves)

Didier DEBATY, 49 ans (Gesves)
Odette SAINT-MARD, 89 ans, veuve de Paul JACQUET (Gesves)
Marie STOQUART, 94 ans, veuve de Gabriel DESSY (Andenne)
Maurice LAVIGNE, 91 ans, veuf de Gilberte BOULOUFFE (Gesves)
Denise DE RIDDER, 82 ans, veuve de Willy SERNEELS (Gesves)

Pour bien dormir,
il faut être bien couvert :
ni trop, ni trop peu.

En assurance, c'est la même chose.
Demandez-nous un check-up gratuit de votre couverture.

BNP PARIBAS FORTIS | La banque et l'assurance d'un monde qui change



**BNP PARIBAS
FORTIS**

AGENCE DE GESVES

Philippe LANGENS

Tél. : 083/23 15 70

Fax : 02/228 16 84

gesves@bnpparibasfortis.com

Heure d'ouverture

Lundi	9h00 - 12h30	15h00 - 18h30
Mardi	9h00 - 12h30	
Mercredi	9h00 - 12h30	15h00 - 18h30
Jeudi	9h00 - 12h30	
Vendredi	9h00 - 12h30	15h00 - 18h30
Samedi	9h00 - 11h30	

et sur rendez-vous

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Maucourant M. MENUISIER - EBENISTE

FABRICATION SUR MESURE-ESCALIERS-PORTES-CUISINES-PLACARDS ET DRESSINGS-POSE DE
PARQUETS CHASSIS BOIS-ANCIENS, PVC ET ALU

www.menuiserie-maucourant.be

40, Rue du Chaurdis
5340 Gesves

083 68.91.88
0477 39.44.92

Pompes funèbres

LUC PIERSON

*Organisation complète de funérailles.
Deux funerariums à votre disposition.*

Rue Frère Orban, 3
5300 Andenne
0477/84 48 50

Place Roi Baudouin, 101
5350 Ohey
085/61 14 24

Entreprise

**MICHAUX
Julien**
sprl

- Chauffage
- Sanitaire
- Electricité
- Climatisation

- Installation
- Entretien
- Dépannage

Chée de Gramptinne 154
5340 GESVES
GSM 0472 73 59 83
entreprisejulienmichaux@skynet.be

**IMMO
KREMAN**
S.R.R.L.
GESTION ET
TRANSACTIONS
IMMOBILIERES

C'est plus de 205 VENTES, 480 LOCATIONS.
Estimation réaliste, gratuite et sans engagement
de votre maison, appartement ou terrain.

www.kreman.be

Grégory TOUSSAINT

Expert immobilier agréé IPI 504 433

Depuis bientôt 10 ANS, un gesvois
est à votre service avec efficacité,
transparence et en toute confiance.



SYNDIC GT IMMO

www.syndicgtimmo.be

C'est plus de 60 COPROPRIETES, soit
près de 1.500 logements gérés en tant
que SYNDIC D'IMMEUBLES.

081/46 06 24 - 0495/66 68 60

Chaussée de Liège 34 à 5100 - Jambes

www.syndicgtimmo.be

- Travaux de maçonnerie
- Transformation de bâtiment
- Annexe
- Terrassement
- Egouttage
- Aménagement extérieur

**Excellence
Construc**

Entreprise de construction & de rénovation



Vanden Herreweghe Christophe - Route de Jausse, 17 - 5340 Faulx-les-Tombes
Gsm : 0475 / 86 01 53



Tél :
083/677 206



**BOULANGERIE
PATISSERIE**



TEA-ROOM



**SPECIALITE :
BAISERS DE GESVES**

145, chaussée de Gramptinne
en face de la Poste de Gesves

**TOTAL
xylets**

Les pellets de TOTAL
Pellets van TOTAL



NOUVEAU



Commandez maintenant !
Nous sommes à votre disposition :
ETS BOTTON H.
Chaussée de Marche, 5 - 5330 Assesse
Tél : 083/655099
info@botton.be www.mazout-botton.be

Bonbonnes de
gaz ménager
TOTAL GAZ

FLORILADY

PaperPatch



décapatch &



Chaussée de Gramptinne, 114 (Place Communale)
5340 Gesves - Tél./Fax : 083 67 76 33

WWW.FLORILADY.BE

Ouvert du mardi au samedi de 9h00 à 18h30 - Dimanche de 9h00 à 12h30 - Fermé le lundi



Christophe-Olivier CARLIER
ARCHITECTE - AUDITEUR AGREE RW
Etienne CARLIER
ARCHITECTE PAYSAGISTE

T. (083)61.14.76
M. (0476)99.52.43
M. (0479)80.49.19

carlierco.architecte@gmail.com

Inscrit au tableau de l'Ordre des architectes
de la province de Namur